Compte rendu de l'Assemblée générale du 15 août 1999

par Marie-Thérèse RENARDEUX, Secrétaire

Le 12 août 2001, à 16 h 30, s'est tenue l'assemblée générale annuelle de la Société, en présence de Monsieur le Maire, président d'honneur de la Société, et d'une nombreuse assistance.

Rapport moral

Madame Isabeth, présidente, souligne la concordance de nos actions avec les statuts de notre Société et le dialogue constant et fructueux qu'elle entretient avec la Municipalité et la Communauté de Communes. Qu'il s'agisse de la restauration de l'édicule thermal de Saleth, de la signalisation de nos P.R. et des dolmens du Pech, des problèmes soulevés pour les randonnées par le projet de Pech Dax, de la restauration du pigeonnier de Nibouzou ou des puits de Valade ou de manifestations culturelles comme notre Bulletin, les journées du Patrimoine, le Salon d'art contemporain ou les concerts donnés par la chorale et les groupes qu'elle invite, dans tous ces domaines nous œuvrons pour le rayonnement de notre cité.

Quant aux conférences de grande qualité qui nous sont proposées, nous désirons connaître la forme de leur présentation avant de leur apporter notre soutien.

Monsieur le Maire se félicite des rapports que la Municipalité entretient avec la Société qu'il juge une association exemplaire tant pour sa gestion financière que pour le dévouement de ses bénévoles.

Rapport d'activité

Madame de Lastic, vice-présidente, résume, les réalisations de cette année :

– dirigée par Mary Charles, la vaillante chorale qui a fêté son 25e anniversaire, s'entraîne hebdomadairement, répond aux demandes de concert et encourage la venue de groupes extérieurs comme Endymione et les chœurs de Mons.

– l'atelier d'occitan médiéval dirigé par André Vignoles annonce pour la fin 2001 une première édition des Comptes Consulaires du XIVe siècle et deux autres membres étudient les registres d'Etat Civil de 1793 à 1815 en vue de la publication d'une étude sociologique.

– le Bulletin annuel reflète la variété de nos centres d'intérêts. Rappelons que ses colonnes seront ouvertes à tous.

– le groupe randonnée s'adonne, tous les mardis, à l'entretien mais également à l'ouverture de ces sentiers qui enchantent les promeneurs.

– le Salon d'Eté de 2001 connaît un très grand succès. Près de 195 œuvres exposées, 4000 visiteurs, 28 œuvres vendues, commentaires élogieux sur le livre d'or de l'expo. En pleine période estivale il contribue au rayonnement de notre ville.

Madame de Lastic exprime le souhait que la société soit représentée dans la commission extramunicipale d'urbanisme.

Rapport financier

Monsieur Lagarde, trésorier, détaille le bilan financier de l'année, qui révèle l'équilibre des comptes et donc une gestion saine des finances de la Société.

Ces trois rapports sont successivement approuvés par le vote des adhérents à l'unanimité ainsi que le projet des nouveaux tarifs en euros des cotisations pour l'année 2002 : adhérents 10 €, bienfaiteur 20 €.

Monsieur Aveline se voit remettre une médaille de la Ville par Monsieur le Maire et un livre d'art par Madame de Lastic, en remerciement de ses 30 ans de bénévolat très actif, lontemps comme trésorier, puis chargé de la diffusion de nos éditions.

Monsieur et Madame Claude Linon reçoivent la médaille qui récompense la restauration de la façade de leur maison, rue des Estafets (architecte J.C. Valières ; artisan : M. Valade), opération OPAH qui bénéficie de subventions (s'adresser à la Mairie).

Le public invité à s'exprimer reçoit des réponses aux questions concernant la disparition d'un réverbère XIXe et l'utilisation par les membres du C.A. des archives municipales, en dehors des heures de visite pour le public et avec l'accord de Madame l'archiviste départementale.

L'assemblée, par vote à bulletin secret, réélit deux membres renouvelables du C.A. : Madame Tinayre Blom, Monsieur J.C. Valières et Monsieur Cosnier en remplacement de Monsieur Aveline.

Nombre de votants : 129 dont 67 Bons pour pouvoir.
Ont obtenu :

G. Cosnier : 129 voix, élu
F. Tinayre : 124 voix, réélue
J.C. Valières : 107 voix, réélu

Enfin, au concours de Paysages, franc succès cette année avec 22 participants et des œuvres de grande qualité.

1er prix : Monsieur Bizoire, St Faust, 64
(2000 Frs + 1 médaille)
2e prix : Monsieur Soum Daniel, Toulouse (1000 Frs)
3e prix : Monsieur Delmas, Pamiers (1 médaille)

Rapport moral

par Jeanine Isabeth, présidente

Chers sociétaires, amis de St Antonin et de sa région

Au nom du notre C.A., je vous remercie d'être fidèles à notre chère Société et de faire l'effort, lors d'une si belle journée chaude et ensoleillée, de nous rejoindre pour un moment que nous essaierons de rendre agréable.

Vous êtes peut-être surpris de me voir toujours Présidente, alors que l'an dernier, lors de cette même assemblée j'avais ardemment souhaité être relevée de cette passionnante fonction. C'est aux membres du C.A. que vous devez cette situation : ils ont tant travaillé, tant aménagé, tant partagé les tâches et les responsabilités que j'ai pu accepter ce rôle passionnant en espérant ne pas décevoir notre association par manque de disponibilité. Mais je continue à dire qu'il serait souhaitable sinon urgent que l'un ou l'une d'entre nous prenne la relève. Vos élus en jugeront lors de notre prochain C.A. de septembre.

En cette année 2001, centième anniversaire de la loi 1901 sur le droit d'association, conquis de haute lutte, je me dois de rappeler l'origine de notre Société. Créée en 1943, elle fut en partie l'héritière de la Société spéléologique et archéologique qui l'avait précédée. C'est un lieu commun de rappeler que toute association a un but qui est le reflet des préoccupations, des idées, des moyens des hommes et des femmes qui la font vivre. La nôtre, au travers de la protection, de la recherche et de la vulgarisation des richesses de notre patrimoine, a toujours eu simultanément le but de promouvoir l'image de notre cité avec la volonté de donner à notre belle ville le rayonnement et la place auxquels elle doit prétendre. C'est en 1976 que, sous l'impulsion de Georges Julien, tout nouveau Président, la création d'événements culturels liés aux activités de notre société, figura dorénavant dans nos statuts.

Actuellement, notre association forte de quelque 500 adhérents, est toujours reconnue comme un creuset des recherches historiques concernant notre ville, comme la gardienne des témoignages des hommes et des femmes d'ici, particulièrement au travers de son bulletin annuel, de ses publications, de ses conférences. Mais elle est aussi reconnue comme une solide organisatrice de manifestations culturelles de

qualité dans le domaine de la musique, de la peinture et de la sculpture. C'est ainsi que tout naturellement notre société a répondu à l'appel de la jeune commission culturelle extra-municipale dont le but est, je crois, de fédérer les énergies, d'encourager et d'aider les projets présentés par les associations ou les personnes qui ne se contentent pas d'émettre des idées mais travaillent efficacement à leur mise en œuvre.

Ce n'est pas se disperser que de participer à la vie culturelle qui, dans le cadre de la décentralisation doit devenir un élément important de l'attrait touristique de Saint-Antonin. Je me réjouis personnellement que quelques-uns de nos élus travaillent avec conviction dans ce sens. En période estivale c'est une évidence de constater que les événements culturels tous azimuts, sont une nécessité touristique. Mais n'est-ce pas aussi évident que, tout au long de l'année, participer, animer, ou simplement bénéficier d'activités qui conduisent à se rencontrer, à sortir de sa coquille, à réfléchir, c'est vivre mieux ici en toutes saisons, dans ce site merveilleux, encore préservé.

Mise en place au cours du précédent mandat municipal, cette commission montre son efficacité au cours de la saison 2001. Ce n'est pas sans difficulté ni sans risques. Apprendre à travailler ensemble sur des projets qui peuvent être soutenus, ce n'est pas si simple. Ainsi le dépliant sur les 3 fameuses « rencontres de l'intelligence » affichant le soutien de notre Société, a suscité des questions empreintes d'une saine colère qui permettra, à l'avenir, de mieux définir les tenants et les aboutissants d'une action. Soyez assurés que notre Société n'est pas prête à soutenir ou à cautionner des écrits pour lesquels elle n'a nullement été consultée, avertie et qu'elle ne partage pas. Nous ne voulons être ni trop modestes, ni trop présomptueux, mais vouloir repenser la France à partir de Saint-Antonin cela n'est pas de notre compétence. J'en profite pour inviter tous ceux et toutes celles qui ont des idées et des bras pour les soutenir, à venir rejoindre cette instance municipale qui a besoin de toutes les bonnes volontés agissantes. Je vous invite aussi à assister à la dernière conférence du 17 août sur les troubadours. A vous de juger, au travers du rapport d'activité présenté par Anne de Lastic, vice-présidente, si notre action reste bien en prise avec nos statuts. Je tiens à vous rappeler l'esprit dans lequel nous travaillons, particulièrement avec la municipalité. Nous voulons éviter à tout prix, les connotations politiques ou religieuses. Je souhaite évoquer trois mots qui me paraissent refléter assez bien notre action : vigilance, proposition, participation.

C'est de vigilance dont nous faisons preuve quand il s'agit de nos chemins communaux qu'ils soient ou non balisés en chemins de randonnée. Et nous remercions la municipalité de nous associer au traitement des dossiers parfois litigieux concernant certains d'entre eux. C'est ainsi que la Société a été conviée à des rencontres avec les interlocuteurs concernés par le chemin de Pech Dax. Notre position est toujours la même : nous comprenons la gêne que peut constituer un chemin public passant tout près d'une habitation ; nous sommes favorables à un échange raisonnable et conforme à l'intérêt des habitants de la commune, des usagers, à condition que les frais de géomètre, de notaire, d'aménagement, soient à la charge du demandeur. Les propriétaires de Pech Dax ne semblent pas avoir intégré ces notions et pour preuve de notre réelle participation à ce dossier je me permets de vous lire le dernier courrier adressé par Patrick Mille, adjoint délégué du Maire, aux propriétaires M. et Mme Berthelsen, après une réunion à laquelle participait Jean-Louis Lagarde au nom de notre Société.

J'en profite pour vous présenter les excuses de Patrick retenu par une fête familiale à Toulouse.

Rappeler aux nouveaux élus l'importance de notre petit patrimoine et faire des propositions pour sa sauvegarde avant l'irréparable, c'est aussi l'objet de nos modestes actions. Nous sommes heureux de constater que la sauvegarde de l'édicule et du site de la source de Saleth est mise en œuvre par l'intermédiaire de la Communauté de communes. J'apprécie les projets de l'entreprise Garrigues qui va démonter et remonter à l'identique ce charmant monument en réponse à l'appel que j'avais lancé lors de l'assemblée générale de 1997.

Le pigeonnier de Nibouzou, propriété communale n'attendra plus quatre ans pour tomber définitivement en ruines et nous allons proposer un dossier de sauvegarde à nos élus. Tout comme nous œuvrons actuellement pour la mise en place d'une signalisation, à partir de Saint-Antonin, des dolmens emboîtés du Pech, les seuls visibles en Midi-Pyrénées, dont la restauration date de 1992.

Vigilance, proposition, participation. Cette participation nous la souhaitons dans une instance qui sera, nous l'espérons, prochainement mise en place par l'adjoint délégué Jean-Claude Valières : une commission extra-municipale de l'urbanisme et du patrimoine.

Nous insistons auprès des élus ici présents et particulièrement auprès de Monsieur le Maire et de son adjoint

délégué à l'urbanisme pour que cette mise en place se fasse dans les meilleurs délais.

Je terminerai en faisant l'éloge du bénévolat qui reste la force et l'efficacité des associations Loi 1901 dont les buts et les objectifs non lucratifs sont poursuivis avec vigueur et conviction par des membres motivés et désintéressés.

Je n'en veux pour preuve que l'action persévérante, efficace, de notre doyen Robert Aveline que je tiens à remercier chaleureusement aujourd'hui. Je demande à Monsieur le Maire de lui remettre en notre nom à tous la médaille de la ville. Je demande à Robert d'accepter ce modeste cadeau bien dérisoire face aux responsabilités de trésorier qu'il a acceptées durant de longues années. Notre vœu le plus cher : qu'il continue d'avoir pour lui et les siens cette santé, cette sérénité, ce bon sens qui nous ont été si précieux à la Société.

Notre Société manifeste son intérêt pour les restaurations réussies en remettant au propriétaire une médaille de la ville. Cette année, je tiens aussi publiquement à rendre hommage à Claude Linon et son épouse et à l'un de nos membres trop tôt disparu et dont nous avons oublié le nom dans notre dernier bulletin. Madame Caussé, soyez assurée que le nom de votre mari Pierre Caussé restera pour nous tous synonyme de gentillesse, dévouement, modestie et veuillez avoir la bonté d'excuser notre oubli.

Pour terminer avec un regard sur l'avenir, sachez que Georges Cosnier se présentera à vos suffrages tout à l'heure et que nous devrons aussi voter en assemblée générale pour fixer les taux de cotisation obligatoirement en euros à partir de l'an prochain.

Merci de votre attention.

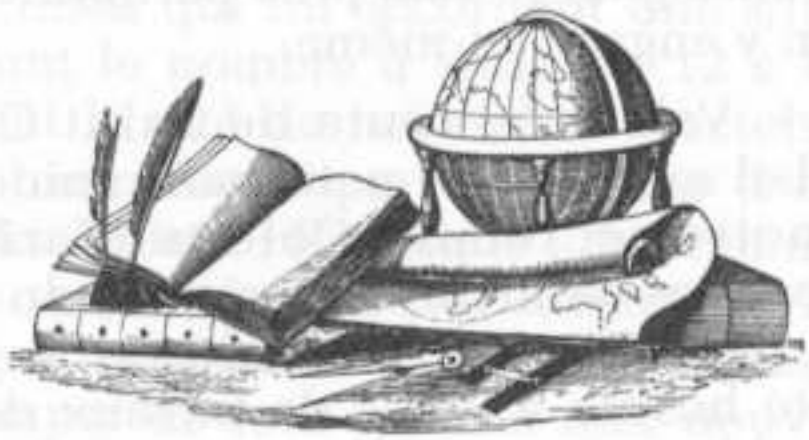

Rapport d'activité

par Anne de Lastic, vice-présidente

Monsieur le Maire,

Chers sociétaires et amis,

APRES le rapport moral très détaillé que vient de présenter notre présidente Jeannine Isabeth, nous parlerons maintenant des activités menées par les différents groupes de travail, tous au service bénévole des objectifs de la Société des Amis du Vieux Saint-Antonin.

La protection du patrimoine

Commençons par le premier objectif, la protection du patrimoine. Le groupe sauvegarde du patrimoine-archéologie, sous la houlette de Denis Ferté, se réunit régulièrement tous les mois. Cette année a été marquée plus particulièrement par un travail d'information documentée, de mise en valeur de sites ou d'objets.

Ainsi, après de longues démarches auprès du Conseil Général, nous savons que des panneaux signalant les dolmens emboîtés du Pech seront enfin mis en place. Il y en aura cinq.

Madame Jean Le Hénaff, selon les vœux de son mari, a fait don à la municipalité du très beau travail à ferrer les bœufs, rue de la Bride et une explication détaillée est apposée sur l'ensemble. Une signalisation par les soins de la Société est prévue.

Egalement au cœur de Saint-Antonin, l'enseigne murale de l'Auberge du Lion d'or continue de se dégrader. Notre association a été alertée et s'émeut de la dégradation de ce patrimoine urbain du XVIIIe siècle, un grand nombre de touristes s'en émeuvent aussi. Nous estimons donc tout à fait souhaitable de contacter à nouveau les propriétaires de la maison pour les appuyer et les aider dans les démarches de restauration de l'enseigne. Je suis plus particulièrement chargée de ce dossier et m'y engage ici-même.

Au hameau « Valade », route de Saint Cirq, cinq puits représentant un bel exemple de petit patrimoine à protéger ont été signalés à notre secrétaire Colette Marion : ces puits alimentaient en eau les habitants du hameau du causse. Lors de la visite du lieu par Monsieur Kirschleger, le propriétaire du terrain n'a pas été hostile à l'idée de travaux de consolidation qui sont envisageables sous réserve d'une cession de la parcelle à la Mairie de Saint-Antonin.

Un projet de consolidation du pigeonnier de Nibouzou est en cours. Une visite par les hommes de l'art sera effectuée prochainement.

Pour les journées du Patrimoine des 15 et 16 septembre, la Société a conçu un programme varié s'étendant sur deux jours :

- le samedi 15 septembre à 10 h. 30, départ place des Tilleuls pour la visite des dolmens emboîtés du Pech (ensemble unique en Midi-Pyrénées),
- ouverture au public de trois demeures privées,
- 14 h. 30, rendez-vous place des Tilleuls pour une randonnée guidée autour du cirque de Nibouzou,
- le dimanche 16 septembre à 17 h. salle des Congrès, conférence de Bernard Pajot du CNRS « les dolmens de Saint-Antonin dans leur contexte quercynois ».

Notons avec gratitude que le docteur Laborie nous a proposé son intervention personnelle pour ces journées du patrimoine. Pour 2002, son concours sera vraiment le bienvenu.

Nous vous avons informé dans l'avant-dernier bulletin de la sauvegarde sur CD des quelque cinquante émissions de Radio Noble Val dans les années 83-84. L'histoire de Saint-Antonin « En parcourant les Archives » est un patrimoine fabuleux pour ceux qui aiment leur ville et voudraient conserver et transmettre une trace de cette histoire. Que pensez-vous de la multiplication possible de ces CD et de leur diffusion ?

L'atelier d'occitan médiéval qui réunit André Vignoles, Marie-Thérèse Renardeux et Colette Marion, travaille chaque semaine depuis trois ans sur les Comptes Consulaires. Responsable de ce chantier, il est chargé d'éditer la transcription de ces comptes, c'est-à-dire la restitution en écriture lisible du texte d'origine.

Rappelons que depuis la charte communale de 1140, Saint-Antonin a obtenu des vicomtes, avec la caution de l'évêque de Rodez, des franchises qui lui accordent une solide autonomie : ses consuls – dont le nombre a varié de 12 à 6 – élus chaque année, gouvernent la cité de novembre à octobre. Ils prélèvent les impôts aussi bien locaux que royaux, ces derniers étant alors remis à la sénéchaussée du Rouergue ; ils organisent toute la vie économique, sociale, juridique même de notre ville, en s'appuyant sur les lois écrites dans la Charte des Coutumes. Ils ont à rendre compte de leur gestion aux nouveaux consuls et s'en déclarent solennellement responsables. Aussi leur

intendant et secrétaire, qu'ils pensionnent, note-t-il scrupuleusement les dépenses et les recettes du Consulat dans de grands registres écrits sur papier et en occitan.

Saint-Antonin a la chance d'avoir pu conserver quelques-uns de ces « comptes consulaires », les autres ayant disparu dans le tourbillon des guerres civiles ou étrangères, des épidémies, des intempéries et des exils : Georges Julien a passé des années à transcrire ces registres, écrits dans un occitan médiéval qui n'est guère éloigné de l'occitan du XXe siècle mais avec une graphie parfois très difficile à déchiffrer. Rappelons aussi que la Société a participé financièrement à la remise en état de certains par les Archives Départementales et que c'est à la Société que nous devons le maintien dans notre mairie de ces précieux documents d'histoire.

Depuis trois ans, chaque semaine, les responsables de ce chantier d'archives, confrontent, ligne à ligne, mot à mot, les cahiers de G. Julien aux manuscrits originaux conservés en salle d'archives. Ils voient enfin se profiler la possibilité d'éditer une première tranche de comptes vers la fin 2001. Ce seront les comptes 1325-1326, 1358-1359, 1362-1363.

Edités en langue d'origine, ils seront suivis d'un abondant glossaire et de notes regroupant les divers centres d'intérêts car ils constituent un trésor de renseignements sur la vie du XIVe siècle ; en effet, ils nous révèlent les métiers, la nourriture, l'habillement, les fêtes, les travaux civils et militaires, ces derniers de plus en plus lourds au fil de la guerre de Cent Ans, les alliances avec d'autres villes, les peurs et les résistances.

Ce travail, après la première édition, se poursuivra jusqu'à la fin des comptes en langue occitane. Il pourra être utile aux amateurs d'histoire comme aux chercheurs universitaires et il nous semble répondre aux objectifs fondamentaux de notre Société, protéger et faire découvrir notre patrimoine.

Nous dédierons cet ouvrage à la mémoire de Georges Julien.

Le groupe de recherches sur l'Etat Civil 1793-1815 continue à travailler chaque semaine sur ces registres : Françoise Tinayre et Dorothy Norman poursuivent leur travail de longue haleine qui les amènera à éditer une petite étude sociologique sur la

question. Les deux derniers numéros du Bulletin peuvent vous donner un aperçu de leurs découvertes.

A propos du bulletin, nous souhaitons qu'il ait répondu à ce que vous attendez. Le choix des articles, la rédaction de plusieurs articles, la mise en page, la relecture, l'illustration sont des opérations de longue haleine. Colette Marion s'est investie avec talent et bonne humeur dans la mise en œuvre du dernier bulletin. Qu'elle soit, de nouveau, chaleureusement remerciée.

Un article intéressant Saint-Antonin, proposé par Madame Stéphanie Leblanc-Lefèvre, a été gardé en réserve pour un prochain bulletin.

L'équipe Randonnées et sentiers pédestres est toujours aussi vaillante. Chaque mardi matin, Roger, Jean-Louis, Daniel et les autres débroussaillent, élaguent, nettoient les chemins, par exemple celui qui mène de la statue de la Vierge (qu'on ne voyait plus) au Rocher tremblant. Aux dolmens emboîtés du Pech, les abords ont été nettoyés, le grillage réparé puis peint, les pierres de la clôture scellées. Projet 2002 : aménagement d'un escalier en échelle au Roc Deymié et révision du balisage des sentiers PR. Roger Beaumont qui continue à assurer l'entretien et l'ouverture des sentiers a exprimé le désir de passer le relais à Daniel Artaux pour les randonnées du troisième dimanche de chaque mois.

La chorale sous la direction de Mary Charles continue à bien chanter toute l'année. Son 25e anniversaire a été fêté le 25 octobre 2000 avec le concours du quatuor Pastel. Cette fête fut l'occasion d'honorer sa fondatrice Madeleine Julien. Michel Isabeth a aussi exprimé les remerciements et l'affection de tous à son chef de file actuel, Mary Charles.

Quatre choristes anciens nous ont quittés, les basses se sont enrichies d'une nouvelle recrue Rodolphe Chazeray. A Noël, nous avons chanté dans l'intimité de la chapelle. Verfeil nous a invités à venir fêter la nouvelle année en chantant. Les résidents de la Maison de Retraite apprécient le cœur et la gaité que nous mettons dans nos chants. Pour la Fête de la musique, sous la Halle, nous avons pu interpréter quelques chants avec l'ensemble vocal de l'Ecole de Musique de Saint-Antonin. Nous tenterons, à l'avenir, de préparer avec eux des chants en commun.

L'ensemble vocal et instrumental Endimione est revenu pour un troisième concert le 4 juillet. Malgré l'orage, il a réuni un public nombreux et enthousiaste.

L'important dans une chorale, c'est, bien sûr, de chanter mais c'est aussi de garder ouvertes les portes des frontières, d'entretenir les bonnes relations nouées avec toutes les chorales ou les animateurs de chants qui viennent à Saint-Antonin. Notons les nombreuses lettres que nous recevons, la réception par les amis belges de Mons et de Liège d'un couple de nos choristes, les « retraites chorales » qui se déroulent à Saint-Antonin.

L'ouverture est l'une de nos préoccupations. Donc très bientôt, le 8 septembre, la Mairie et la chorale de la Société vous invitent à une rencontre cordiale autour d'un pot avec une animation de musique occitane pour accueillir ceux qui se sont installés à Saint-Antonin ou dans la région depuis peu et pourquoi pas depuis longtemps ? Quelle joie en perspective !

Le Salon d'Eté d'art contemporain et le concours de paysages ou Journée de peinture se maintiennent et même se portent très bien si l'on en juge par sa fréquentation (4000 visiteurs, le volume de ses ventes (28 œuvres vendues) et les écrits élogieux du livre d'or.

Grand merci à Monsieur le Maire et Madame Spénale qui, toute l'année, œuvrent à l'organisation et à la réussite de cette importante manifestation. La Société se veut protectrice de la culture et du rayonnement de Saint-Antonin auxquels contribue largement l'actuel Salon d'Eté.

Pour le Salon 2002, des efforts seront faits pour une collaboration plus étroite entre les responsables directs et les membres du Conseil d'Administration.

Nous poursuivons donc l'objectif d'animation culturelle de la ville avec énergie et c'est avec la même énergie que nous œuvrons pour nous donner les moyens d'une représentation et d'une audience mieux établies auprès des services d'urbanisme. Le rôle complémentaire que nous devons jouer en matière de protection des sites et des monuments est toujours bien vivant.

Je vous remercie de votre attention.

Compte de Résultat – Exercice 2001 (du 01/01 au 31/12)

	Publications	Administration générale & autres activités courantes	Salon d'Eté	TOTAUX
Produits				
Cotisations reçues		39 058,43		39 058,43
Ventes publications	20 610,00			20 610,00
Ventes diverses	60,00	1 000,00	2 580,00	3 640,00
Commissions reçues			4 890,00	4 890,00
Inscriptions salon d'été			6 400,00	6 400,00
Produits financiers		5 398,95		5 398,95
Subventions & partenariats		8 000,00	29 000,00	37 000,00
Total Produits	20 670,00	53 457,38	42 870,00	116 997,38
Charges				
Achats stockés +/- variat. stocks	11 662,00			11 662,00
Fournitures de bureau		7 886,50		7 886,50
Fournitures diverses		6 853,48	2 922,31	9 775,79
Prestations diverses		29 889,25	38 279,72	68 168,97
Frais postaux		2 936,50	1 061,40	3 997,90
Assurances		1 771,00		1 771,00
Autres frais divers de gestion		1 565,45	3 000,00	4 565,45
Total Charges	11 662,00	50 902,18	45 263,43	107 827,61
EXCEDENT OU INSUFFISANCE	9 008,00	2 555,20	– 2 393,43	9 169,77

Le Trésorier, Jean-Louis Lagarde

La Présidente, Jeanine Isabeth

Bilan au 31 décembre 2001

ACTIF	FRF	PASSIF	FRF
		Fonds associatif à fin décembre 2000 Excédent de l'exercice 2001	121 300,93 9 169,77
Stocks Produits à recevoir Valeurs mobilières de placement Banque (Crédit Agricole Sud Alliance) C.C.P Livret A La Poste Caisse Charges constatées d'avance	3 349,00 10 720,08 53 598,00 11 242,77 977,79 52 519,62 2,02 358,80	Charges à Payer Produits constatés d'avance	2 197,38 100,00
TOTAL	132 768,08	TOTAL	132 768,08

Le Trésorier, Jean-Louis Lagarde

La Présidente, Jeanine Isabeth